

POLITIQUES ECONOMIQUES

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – OBJET DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	1
I. Premier objectif : le plein-emploi	2
A] Justification.....	2
B] Limites	2
II. Second objectif : la croissance	2
A] Justification.....	2
B] Limites	3
C] Faut-il renoncer à la croissance ?	4
III. Troisième objectif : la stabilité des prix	5
A] Justification.....	5
B] Limites	6
IV. Quatrième objectif : l'équilibre de la balance extérieure	7
CHAPITRE 2 – LA POLITIQUE BUDGETAIRE	7
I. L'efficacité de la politique budgétaire	8
A] Le mécanisme du multiplicateur keynésien	8
B] Les limites de la politique budgétaire : les effets d'éviction.....	9
C] Les propositions libérales	10
1. La courbe de Laffer	10
2. Que penser de la courbe de Laffer pour la France ?.....	11
3. Réduire le déficit public pour relancer la croissance ?	15
II. La soutenabilité de la dette publique	16
A. Les conditions de stabilisation de la dette publique.....	16
B. Faut-il réduire la dette publique en France ?	17
1. La dette en France est-elle trop élevée ?.....	17
2. Pourquoi une dette publique importante est-elle problématique ?	17
3. Que signifie le défaut d'un Etat ?	18

CHAPITRE 1 – OBJET DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

L'objectif de ce chapitre est de présenter les objectifs de la politique économique. 4 variables se sont imposées comme les principales cibles de la politique économique : la croissance du PIB le chômage, l'inflation et l'équilibre de la balance extérieure.

I. Premier objectif : le plein-emploi

A) Justification

On peut donner **2 grandes justifications** :

- Les coûts économiques du chômage en termes de **gaspillage des ressources** : le plein-emploi permettrait une production et donc un revenu plus élevé.
- Les **coûts sociaux et psychologiques** du chômage : les coûts sociaux concernent la perte de revenu pour une partie de la population tandis que les coûts psychologiques concernent le mal-être et notamment le taux de suicide. Par exemple, le taux de suicide en France est d'environ 14 pour 100 000 habitants (sachant que la moyenne européenne est à 11). Ce taux de mortalité est deux fois plus élevé pour les chômeurs. En France, quand le chômage augmente de 10% en France, le taux de suicide augmente de 1,5%.

B) Limites

Il y a **2 limites** à l'objectif de plein-emploi :

- **Le fait que chaque individu dispose d'un emploi ne garantit nullement qu'il soit utilisé au mieux de ses compétences.** Un individu qui n'aurait pas un emploi au niveau de ses compétences peut engendrer un mal-être et un gaspillage des ressources puisque le niveau de qualification est mésusé.
- **Il existe un chômage incompressible dit « frictionnel »** de nature volontaire qui est lié au temps de recherche d'emploi. Serait-il optimal pour les individus de prendre le premier emploi venu ?

Quand on regarde les chiffres d'Eurostat, on constate qu'en 2019, sur les 239 régions de l'UE, il y en avait 66 qui avaient un taux de chômage de 3,4% ou moins. Sur les 27 pays de l'UE, la France est le 4^e pays avec le plus fort taux de chômage.

II. Second objectif : la croissance

A) Justification

La **croissance économique** est mesurée par le **pourcentage de variation annuel du PIB en volume** (donc sans les effets de l'inflation). La croissance du PIB améliore le revenu national. Une croissance du PIB supérieure à celle de la population (**croissance du PIB/hab.**) **améliore le revenu moyen**. Une croissance positive signifie donc un plus grand gâteau à se partager.

Jusqu'ici, **rien n'est dit sur la répartition des revenus** et notamment sur la répartition des revenus accrus. En effet, certains estiment que le partage des revenus profite davantage aux riches qu'aux plus pauvres.

Il y a **2 remarques concernant ce problème de répartition** :

1 – **La croissance tend à réduire la pauvreté** (elle bénéficie aussi aux plus pauvres)

Une étude de Dollar et Kraay (« Growth is Good for the Poor », *Journal of Economic Growth*, 2002) analyse la relation entre le PIB/hab. et le revenu moyen du quintile le plus pauvre (les 20% les plus pauvres). Cette étude montre un lien positif entre la croissance du revenu moyen et celle du revenu moyen des 20% les plus pauvres.

Une autre étude de Dollar, Kleineberg et Kraay (« Growth Still is Good for the Poor », *European Economic Review*, 2014) étudie la relation entre la croissance du PIB/hab. et la croissance du revenu moyen des 40% les plus pauvres. Le résultat est le même que dans l'étude précédente.

L'évolution du nombre de pauvres (définition de la Banque Mondiale pour le seuil d'extrême pauvreté : 1,90\$ par jour et par personne en parité pouvoir d'achat) dans le monde est la suivante : en 1990, il y avait 1,9 milliards de pauvres en 1990 (36% de la population mondiale de l'époque) à 730 millions en 2015 (9,9% de la population mondiale actuelle). Le nombre de pauvres s'est surtout effondré en Asie et plus particulièrement en Asie de l'Est et du Pacifique (61% de pauvres en 1990 contre 4,1% en 2015).

La croissance favorise les plus pauvres. Schumpeter compare l'homme le plus puissant du monde entre 1750 (Louis XV) et 1950 (Harry Truman). Pour lire la nuit, le premier demande des bougies tandis que le second appuie sur un interrupteur. Un paysan en 1750, ne pas lire la nuit tandis que l'ouvrier de 1950 appuie sur un interrupteur comme Truman.

2 – L'observation montre que **la croissance favorise le bien-être** en permettant un plus grand confort matériel dans son ensemble, de meilleures infrastructures en termes d'éducation, de santé et de transports et permet aussi d'allonger l'espérance de vie.

✘ Un **plus grand confort matériel**. En France en 2017, on compte 590 voitures pour 1000 habitants et 605 voitures pour 1000 habitants en Allemagne contre 13 en Ouganda ou 91 au Maroc. En France, 81% des individus utilisent internet (87% en Allemagne) contre 6% au Tchad (et 30% au Sénégal).

✘ De **meilleures infrastructures en termes d'éducation en termes d'éducation, de santé et de transports**. Les hommes français ont vu leur taille augmenter de 10 cm en un siècle et demi notamment grâce à la croissance économique (meilleurs soins et meilleure alimentation).

✘ Une **réduction de la mortalité infantile**.

B) Limites

A court-terme, **la croissance contredit 2 objectifs** de politique économique :

1 – **L'inflation** : à court-terme, une forte croissance implique une augmentation de la demande qui génère une pression à la hausse des prix d'autant plus forte que l'économie atteint le plein-emploi des capacités de production. Si dans un pays la demande augmente alors que les capacités de production sont au maximum, cela provoque de l'inflation ;

2 – **L'équilibre de la balance extérieure** : une croissance plus forte signifie des achats plus importants en matière première et biens de consommation dont une partie est importée. Les

entreprises vont devoir importer plus de consommations intermédiaires et les ménages vont plus consommer mais pas nécessairement français. Dès lors, la croissance augmente les importations et a un impact négatif sur l'équilibre de la balance extérieure.

Toutefois, ces limites à court-terme ne sont pas les plus graves.

Il y a aussi **2 limites à long-terme** en ce qui concerne la croissance :

1 – **La croissance n'est pas durable** : elle repose sur une exploitation de plus-en-plus intensive de ressources naturelles qui sont largement non-reproductibles ;

2 – **La croissance a des coûts en termes d'atteinte à l'environnement** comme le réchauffement climatique par exemple. On constate empiriquement qu'il y a une corrélation positive entre augmentation du PIB/hab. et augmentation des émissions de dioxyde de carbone.

C] Faut-il renoncer à la croissance ?

Faut-il alors renoncer à la croissance ? L'idée a été soulevée ces derniers temps d'avoir une croissance nulle en lieu et place d'une croissance positive.

Deux remarques sont importantes à faire concernant la décroissance :

⊗ **Une croissance nulle signifie un « gâteau » qui n'augmente plus** mais que l'on pourrait répartir de façon plus équitable.

Il y a **4 objections** ici :

1 – **Les gains de l'un se font forcément au détriment de l'autre** : ce n'est pas comme en période de croissance où l'augmentation des revenus pourrait profiter plus aux pauvres qu'aux plus riches ;

2 – Cela peut avoir un **caractère désincitatif** qui réduit le montant des richesses générées chaque année dans le pays et peut donc entraîner un appauvrissement général. La façon dont le « gâteau » est coupé peut avoir un impact sur la taille du « gâteau » ;

3 – Face à l'argument qu'il n'est pas nécessaire de générer plus de richesses, qu'il suffit de mieux distribuer les richesses existantes, le problème est qu'**il n'est pas sûr que les richesses actuellement générées suffisent à satisfaire les individus**. En France, une répartition plus égalitaire des revenus correspondrait à donner environ 2000€ par mois à chaque individu. Pour ce qui est du patrimoine, il serait d'environ 171 000€ par personne. Au niveau mondial, il faudrait que les régions riches donnent aux pays pauvres. Si on répartit également au niveau mondial les revenus, on aurait tous environ 600€ par mois ;

4 – Une fois le revenu partagé de façon égalitaire, cela signifie un **niveau de vie qui reste donc constant, génération après génération** : la croissance nulle signifie que le niveau de vie ne s'améliore plus.

⊗ On peut observer que **la décroissance est un débat d'habitants de pays riches** pour lesquels les coûts de la croissance sont jugés supérieurs aux bénéfices de la croissance en termes d'augmentation des revenus alors que dans les pays pauvres, ces bénéfices sont généralement jugés supérieurs aux coûts.

Que penser alors de la décroissance ? En raison de ses limites, l'avenir n'est probablement pas à la décroissance. Le point majeur c'est qu'il faut déconnecter la croissance et la hausse du niveau d'émissions de CO₂ par habitant. Il faut être capables de produire plus sans augmenter les émissions de CO₂ par habitant, favoriser le développement de technologies propres notamment dans les pays en voie de développement, utiliser des sources d'énergies émettant moins de dioxyde de carbone, etc. Si la préservation de l'environnement se fait au sacrifice de la croissance, cela risque de ne pas être durable.

III. Troisième objectif : la stabilité des prix

A] Justification

Les **5 coûts principaux de l'inflation** :

1 – **L'inflation réduit la compétitivité des produits domestiques** : la hausse des prix domestiques rend les produits domestiques moins compétitifs sur le marché international et entraîne donc une baisse des exportations et dégrade la balance commerciale. Si on prend les voitures produites en France et les voitures produites en Allemagne, si l'inflation est de 10% en France et de 0% en Allemagne (prix identique au départ), les consommateurs vont davantage se tourner vers les véhicules allemands ;

2 – **L'inflation fait prendre de mauvaises décisions économiques en raison de l'illusion monétaire**¹ : en l'absence d'inflation, les valeurs nominales sont égales aux valeurs réelles. En présence d'inflation, si les agents économiques sont victimes de l'illusion monétaire, l'inflation leur fait faire des erreurs de jugement. En décidant comment répartir le revenu entre la consommation et l'épargne, les agents économiques prennent en compte le taux d'épargne. Dès lors, **une mauvaise appréciation du taux d'intérêt aboutit à une décision sous-optimale d'épargne**. Si l'on prend pour exemple le taux d'intérêt du Livret A, il est actuellement à 0,50% contre 0,75% en 2019. En 2019, le taux d'inflation était de 1,3%. En d'autres termes, le taux d'intérêt réel (taux d'intérêt nominal – taux d'inflation) du Livret A en 2019 était de -0,55%. En 1981, le taux nominal du Livret A était à son maximum historique : 8,5%. Toutefois, le taux d'inflation était de 13,4%. Autrement dit, le taux d'intérêt réel était d'environ -5% ;

3 – **L'inflation a un coût direct lié au changement matériel des prix**. Ces coûts sont appelés les coûts de menu. Il est **plus particulièrement vrai pour ce qui est de l'hyperinflation**. Par exemple, en 1984, Israël a eu 445% d'inflation. L'Argentine, de 1960 à 1994, a eu une inflation annuelle moyenne de 127%. Le Venezuela a connu une inflation d'environ 1,7 millions de % en 2018. En Hongrie, en 1945, les prix doubleraient toutes les 15 heures ;

4 – L'inflation opère une redistribution arbitraire de la richesse au détriment de ceux qui ont des revenus non-indexés sur l'inflation (épargnants, prêteurs) et au profit de ceux qui ont des dettes non-indexées sur l'inflation (emprunteurs). **L'inflation entraîne une redistribution de la richesse des prêteurs vers les emprunteurs**. Supposons par exemple que François fasse un prêt aujourd'hui de 1000€ à Ségolène sur un an sachant qu'il lui prête à un taux de 5%. Quand François a fait le prêt, il pensait que le taux d'inflation serait de 2% et que le taux d'intérêt réel sera donc de 3%. L'année qui suit, l'inflation est plus élevée que prévu : elle est de 50%. Le

¹ L'illusion monétaire consiste à prendre en compte les valeurs nominales et non les valeurs réelles.

pouvoir d'achat de l'épargne de François aura donc baissé. L'emprunteur, avec l'inflation, aura une dette qui sera moins importante ;

5 – **L'inflation peut s'autodévelopper et s'entretenir**² : l'inflation observée dépend de l'inflation anticipé. Quand les agents économiques anticipent de l'inflation, ils s'efforcent d'obtenir des augmentations des salaires nominaux qui compensent leur perte anticipée de pouvoir d'achat ce qui a pour conséquence d'augmenter les prix puisque les entreprises répercutent la hausse des salaires nominaux sur les prix pour maintenir leurs marges à un niveau constant. L'inflation s'autoentretient.

Remarque :

On peut évoquer une sixième justification qui sort du champ économique et qui est plus empirique que théorique et peut-être plus fondamentale. Il y a un risque d'instabilité politique généré par l'inflation. Historiquement, les peuples se sont beaucoup révoltés contre la hausse des prix que contre le chômage. L'inflation est donc plus vectrice d'instabilité politique que le chômage. En effet, l'inflation touche tout le monde alors que le chômage ne touche qu'une partie de la population. Si on prend la France aux XVIIIe et XIXe siècle, si on prend les années avec une très forte augmentation du prix du blé (1709, 1729, 1740, 1768, 1775, 1788, 1799, 1812, 1829 et 1847), on constate que tous les bouleversements politiques majeurs sont précédés d'une forte inflation. Si on prend le Printemps arabe, on constate que les prix des matières agricoles ont fortement augmenté avant les différentes révoltes.

B) Limites

Il y a **2 limites** :

1 – **Certains coûts de l'inflation peuvent être contesté.** La redistribution arbitraire est contestable car il est difficile d'en identifier le taux réel pour un pays. On peut éviter une grande part de cette redistribution en indexant sur l'inflation la plupart des revenus. Le coût direct lié au changement matériel des prix est lui aussi contestable : il est surtout valable dans les périodes d'hyperinflation et est moindre dans les économies où l'inflation est moins importante ;

2 – **Selon la courbe de Phillips, réduire l'inflation signifie, au moins à court-terme, une hausse du chômage.** La courbe de Phillips repose sur un constat empirique selon lequel il existerait un arbitrage entre inflation et chômage. Ainsi, les autorités politiques d'un pays pourraient influencer le taux de chômage en agissant sur l'inflation. **Depuis, ce constat empirique a été contesté dans les faits**, notamment dans les années 1970 où les pays européens comme la France ont connu une augmentation simultanée de l'inflation et du chômage. Toutefois, aujourd'hui, certains économistes restent convaincus de l'existence de la courbe de Phillips au moins à court-terme.

En dépit de ces deux limites, l'hyperinflation est clairement une source de pertes.

² Théorème de Thomas

IV. Quatrième objectif : l'équilibre de la balance extérieure

La **balance des paiements courants** (ou balance courante) correspond à l'exportation de biens et services à laquelle on soustrait les importations de biens et services et les revenus versés au reste du monde auxquels on ajoute les revenus reçus du reste du monde. C'est en quelque sorte la balance extérieure un peu étendue.

La **balance des capitaux** correspond aux emprunts à l'étranger des résidents français auxquels on soustrait les prêts à l'étranger des résidents français ajoutés aux placements financiers en France des non-résidents auxquels on déduit les placements financiers à l'étranger des résidents français.

La **balance des paiements globale** correspond à la balance des paiements courants à laquelle on ajoute la balance des capitaux. **Elle est égale à la variation des réserves de change.** Si la balance des paiements globale est positive, cela signifie pour un pays que la différence entre les versements reçus du reste du monde et les versements effectués au reste du monde est positive. Les agents résidents ont donc accumulé des devises. Les réserves de change du pays augmentent donc. Inversement, un déficit de la balance des paiements globale entraîne une baisse des réserves de change. Une balance des paiements globale déséquilibrée engendre donc une variation des réserves de change. A long-terme, en cas de déficit de la balance des paiements globale, le problème est que les réserves de change ne sont pas inépuisables.

La balance des paiements courants doit également être équilibrée car une balance des paiements courants négatives compensée par une balance des capitaux positive ne fait que décaler le problème dans le temps. Les capitaux empruntés à l'étranger devront, tôt ou tard, être remboursés et, par ailleurs, ils aggravent le déficit de la balance des paiements courants à travers les paiements d'intérêts. Cette contrainte ne joue vraiment que dans le long-terme.

Remarque :

Pourquoi pas une balance des paiements globale excédentaire ? Parce que l'excédent de l'un est le déficit de l'autre. Concrètement, quand un pays est excédentaire, ses clients peuvent avoir des problèmes pour le payer. Voilà donc pourquoi on vise l'équilibre.

CHAPITRE 2 – LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Une politique budgétaire est une politique économique qui agit sur le budget de l'Etat, soit sur les dépenses de l'Etat, soit sur les recettes de l'Etat. Il y a 2 types de politiques budgétaires : l'augmentation des dépenses publiques ou la baisse des impôts sont des **politiques budgétaires expansionnistes** ; la baisse des dépenses publiques ou la hausse des impôts sont des **politiques budgétaires restrictives**.

Les politiques budgétaires expansionnistes creusent le déficit public. **Jusqu'au début des années 1930, il y avait un quasi-consensus parmi les économistes sur le fait qu'un déficit public était le signe d'une mauvaise gestion des fonds publics.** La crise économique des années 1930 et les moyens d'intervention adoptés pour la résorber ont modifié cette perception de 2 façons :

1 – Les gouvernements qui ont tenté de réduire le déficit public creusé par la crise du fait de la baisse des recettes publiques n’ont fait qu’aggraver la récession. En effet, en freinant leurs dépenses et en relevant les impôts, ils ont réduit la demande globale alors qu’il s’agissait d’une crise liée à l’insuffisance de la demande ;

2 – L’application des théories keynésiennes, c’est-à-dire l’utilisation du déficit public pour relancer l’activité, dans des pays comme l’Allemagne nazie ou les Etats-Unis a été perçue comme un succès (sur le plan économique s’il est besoin de le préciser) avec une baisse du chômage et une relance de l’activité.

Aux Etats-Unis, il y a eu une politique de grands travaux, une distribution d’allocations et la première année de déficit public au niveau fédéral fut ainsi 1931. Dès 1932, le déficit public atteignait 4,8% du PIB (contre 3% du PIB en France en 2019 par exemple). Aux Etats-Unis, l’application des théories keynésiennes a contribué à relancer la croissance mais pas à réduire le succès.

L’Allemagne nazie a, quant à elle, mené une politique de réarmement massif (environ 29% du PIB consacré à la défense en 1938). Elle a ainsi connu les meilleures performances économiques sur la période (4,2% de croissance annuelle moyenne dans les années 1930) mais elle partait de très bas en 1929 par rapport aux autres pays européens. Par ailleurs, le redéploiement de l’économie en économie militaire a certes fait s’effondrer le chômage mais, en même temps, les salaires réels ont fortement chuté pendant la même période (baisse de 13% entre 1932 et 1937). Les travailleurs allemands ont donc payé chère la garantie de l’emploi. Les autres économies fascistes n’ont pas aussi bien réussi que l’Allemagne : 0,7% de croissance annuelle en Italie et 1% de croissance annuelle au Portugal.

Il y a un cliché de la politique économique qui veut que Keynes soit un homme de gauche et les libéraux soient de droite. Keynes lui-même disait, dans *La théorie générale* (préface de l’édition allemande) en 1936 : « il va sans dire que la théorie de la production dans son ensemble, que ce livre cherche à présenter, s’adapte beaucoup mieux aux conditions d’un état totalitaire, que ne le fait la théorie de la production et de la répartition d’une production donnée, lorsqu’elle est réalisée dans les conditions de la libre concurrence, avec en plus une large dose de laisser-faire ».

I. L’efficacité de la politique budgétaire

A) Le mécanisme du multiplicateur keynésien

C’est le **mécanisme selon lequel intervenir dans l’économie a une influence sur le PIB.** Considérons une économie ouverte :

- $Y = \text{PIB}$
- $C = \text{consommation et } C = C_0 + cY^d \text{ avec } C_0 > 0 \text{ et } 0 < c < 1$
- $T = \text{impôts et } T = T_0 + tY \text{ avec } 0 < t < 1$
- $Y^d = \text{revenu disponible soit } Y^d = Y - T$
- $I = \text{investissement et } I = I_0$
- $G = \text{dépenses publiques et } G = G_0$
- $X = \text{exportations et } X = X_0$
- $Z = \text{importations et } Z = Z_0 + zY^d \text{ avec } Z_0 > 0 \text{ et } 0 < z < 1$

La condition d'équilibre entre l'offre et la demande globale dans ce pays est la suivante :

$$Y + Z = C + I + G + X$$
$$\Leftrightarrow Y = C + I + G + (X - Z)$$

$$\text{D'où } m = \frac{1}{2[1 - (c-z)(1-t)]}$$

Le multiplicateur nous indique de combien le PIB augmente lorsque les dépenses publiques augmentent de 1 euro.

Deux conclusions importantes :

1 – **Le mécanisme du multiplicateur montre l'efficacité de la politique budgétaire :** l'augmentation des dépenses publiques provoque une hausse du PIB. Ainsi, une politique de relance de l'économie est justifiée ;

2 – **Le multiplicateur est moins élevé quand il y a des « fuites »** qui réduisent la part du revenu consacré à la consommation nationale. Ces « fuites » ont lieu sous la forme d'importations ou d'impôts.

B] Les limites de la politique budgétaire : les effets d'éviction

Il s'agit des limites majeures à la politique budgétaire. On en compte 5 qui réduisent voire anéantissent l'efficacité de la politique budgétaire :

- **L'effet d'éviction par le taux d'intérêt.** On peut le résumer avec le schéma suivant : $\uparrow G \rightarrow \uparrow r \rightarrow \downarrow I \rightarrow \downarrow D \rightarrow \downarrow Y$ (cf. Cours de Macroéconomie, Chap. 4) avec r pour le taux d'intérêt. Il y a donc un effet d'éviction car une perte de l'investissement est évincée par la hausse des dépenses publiques ayant entraîné une hausse du taux d'intérêt ;
- **L'effet d'éviction par le rationnement des fonds prêtables :** dans le cas où les capacités de financement sont limitées dans l'économie, une augmentation des emprunts publics implique automatiquement une ponction sur les fonds prêtables destinés au secteur privé. On a donc le schéma suivant : $\uparrow G \rightarrow \downarrow \text{emprunts publics} \rightarrow \downarrow \text{fonds prêtables destinés au secteur privé} \rightarrow \downarrow I \rightarrow \downarrow D \rightarrow \downarrow Y$.

Cela complète l'effet d'éviction par le taux d'intérêt car l'effet d'éviction par le rationnement des fonds prêtables passe par la quantité de crédits alors que l'effet d'éviction par le taux d'intérêt passe par le coût du crédit. Ces deux effets sont donc liés mais pas identiques ;

- **L'effet d'éviction intertemporel ou effet d'équivalence ricardienne :** lorsque l'Etat finance une baisse des impôts ou une hausse des dépenses publiques par le déficit, les ménages anticipent une hausse des impôts futurs et réduisent leur consommation. En conséquence, la baisse des impôts (hausse des dépenses publiques) n'a aucun effet sur l'activité. Le principe de l'équivalence ricardienne est donc le suivant : **pour une politique budgétaire donnée, il y a équivalence entre un financement par impôts aujourd'hui et un financement par emprunt (par impôts demain).** Il y a donc neutralité des déficits publics, c'est-à-dire une éviction intertemporelle totale. Si la hausse des dépenses publiques aujourd'hui est accompagnée d'une baisse égale de la consommation, la politique budgétaire est sans effet.

Sur un **plan théorique**, cette équivalence ricardienne repose sur **2 hypothèses fortes** :

- **L'horizon temporel des contribuables est infini** : pour qu'un impôt immédiat et un emprunt qui implique des impôts futurs soient perçus comme équivalents, il faut que l'agent économique payent effectivement les impôts futurs. Si ce n'est pas le cas et que l'agent économique pense que les impôts seront prélevés après sa mort, il préfère l'emprunt à un impôt immédiat et l'équivalence ricardienne ne tient pas. Il faut donc que l'horizon temporel de l'Etat soit le même que celui des agents économiques : infini. Robert Barro estime que les générations sont solidaires et que les parents d'aujourd'hui intègrent les générations futures dans leur raisonnement (supposition d'un fort altruisme générationnel).
- **Les agents effectuent des anticipations rationnelles** : pour que ça marche, il faut que les agents économiques intègrent parfaitement le fait que les déficits publics d'aujourd'hui sont les impôts de demain. Est-ce bien sûr ?

Sur un plan théorique, les deux hypothèses doivent être vérifiées. Sur le plan empirique, les observations invalident une équivalence ricardienne totale. Cela peut se mesurer en comparant l'évolution de la dette publique et de l'épargne. **Si les agents économiques respectaient totalement le principe d'équivalence ricardienne, la dette publique et l'épargne augmenteraient du même montant.** Toutefois, on peut observer empiriquement, dans certains pays, des effets ricardiens qui réduiraient l'efficacité de la politique budgétaire. Comme le dit James Buchanan, économiste libéral : « les faits ne vérifient pas du tout l'équivalence ricardienne et la dette n'aurait aucune raison d'être si elle était équivalent à l'impôt ».

- **L'effet d'éviction par l'inflation** : il n'est présent qu'en cas de plein-emploi des facteurs de production. Il repose sur l'idée que si la demande globale augmente, alors que l'offre globale ne peut pas augmenter (car on est déjà au maximum), le seul effet d'une politique budgétaire expansionniste sera une augmentation des prix engendrant une réduction de la demande globale. On a le schéma suivant : $\uparrow G \rightarrow \uparrow \text{inflation} \rightarrow \downarrow D \rightarrow \downarrow Y$.
- **L'effet d'éviction externe** : il est présenté dans le modèle Mundell-Fleming avec changes flexibles. Ce modèle est l'équivalent du modèle IS-LM en économie ouverte. On a donc le schéma suivant : $\uparrow G \rightarrow \uparrow r \rightarrow r > r^* \text{ (taux d'intérêt étranger)} \rightarrow \text{entrées de capitaux} \rightarrow \text{appréciations de la monnaie domestique} \rightarrow \text{perte de compétitivité} \rightarrow \downarrow X \rightarrow \downarrow D \rightarrow \downarrow Y$. Keynes dit : « Les périodes d'expansion, et non pas de récession, sont les bonnes pour l'austérité ».

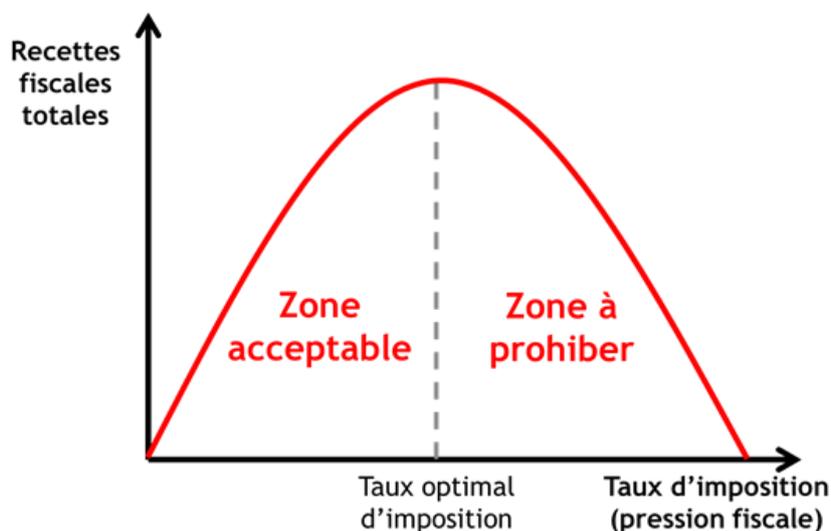
C] Les propositions libérales

Poussant jusqu'au bout leur raisonnement sur l'inefficacité des politiques budgétaires, **certain économistes néoclassiques ont proposé des politiques de restriction budgétaires en insistant sur les effets positifs** de telles politiques.

1. La courbe de Laffer

La réflexion d'Arthur Laffer se résume avec la fameuse phrase « **trop d'impôt tue l'impôt** ». Elle trouve ses fondements dans les travaux d'Adam Smith. L'idée repose sur l'idée que **des taux d'imposition élevés peuvent réduire les recettes fiscales à travers les mécanismes suivant** :

l'augmentation de la fraude (transactions non-déclarées), **une baisse du travail** (les revenus du travail sont plus lourdement taxés donc les travailleurs sont moins incités à travailler), **l'exil fiscal** (départ à l'étranger des contribuables), **une réduction de la consommation des biens taxés** (comme les biens coûtent plus chers, les consommateurs en achètent moins – quand l'élasticité-prix est forte), etc. Arthur Laffer a appuyé son argumentation avec la célèbre courbe qui porte son nom et qui relie les recettes fiscales et le taux de pression fiscale.



Exemple de courbe de Laffer

Il faut préciser que **les canaux de transmission des impôts vers la production sont très différents dans la courbe de Laffer et dans la théorie keynésienne**. Chez les keynésiens, la baisse de l'imposition augmente le revenu disponible (revenu après impôts) donc la consommation, la demande et finalement la production. Chez Laffer, la baisse de l'imposition stimule l'emploi et l'investissement car il est dorénavant plus rentable de travailler et d'investir ce qui provoque une augmentation de la production.

2. Que penser de la courbe de Laffer pour la France ?

Question 1 : le niveau de l'impôt sur le revenu est-il trop élevé en soi ?

Il faut faire des comparaisons pour esquisser une réponse. On compare donc dans l'espace. Les recettes fiscales totales de la France en 2016 représentaient un peu plus de 45% du PIB. En comparant avec l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, on a le tableau suivant :

NIVEAUX D'IMPOSITIONS EN FRANCE, ALLEMAGNE, ITALIE, ROYAUME-UNI ET ETATS-UNIS

Pays	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	Etats-Unis

Recettes fiscales totales	45,3	37,6	42,9	33,2	26
Impôts sur le revenu des ménages (IsR et CSG)	8,6	10	11,1	9,1	10,5
Impôts sur le patrimoine (ISF, Taxe foncière, droits de succession)	4,1	1,1	2,8	4,2	2,7
Impôts sur les sociétés	2	2	2,1	2,8	2,2
Impôts sur les biens et services	10,8	10,2	12,1	10,7	4,4
Cotisations sociales	16,7	14,1	13	6,3	6,2
Autres recettes	3,1	0,2	1,8	0,1	0

En % du PIB.

En France, l'imposition des ménages est plus faible que dans les autres pays et c'est la CSG (Contribution solidaire généralisée créée en 1990) qui rapporte le plus à l'Etat. L'impôt sur le revenu est un impôt progressif tandis que la CSG a un taux d'imposition fixe³. C'est souvent l'impôt sur le revenu qui revient dans le débat en France et à propos duquel on pose la question de savoir s'il n'est pas trop élevé. **Les Français ne paient pas trop d'impôts sur le revenu au sens où ils ne seraient pas plus lourdement taxés qu'ailleurs.** Le problème de la différence de perception entre l'impôt sur le revenu, perçu comme très élevé, et son faible rendement par rapport aux autres pays développés provient principalement du fait que l'impôt sur le revenu a une assiette fiscale réduite⁴. Il est fortement progressif et très concentré.

L'imposition sur le revenu fonctionne par tranches. Les taux marginaux s'appliquent uniquement aux revenus qui sont dans la tranche concernée⁵ : il faut en réalité différencier le taux moyen d'imposition (i.e. qui s'applique donc à l'ensemble des revenus) et les taux marginaux d'imposition. Cet impôt est concentré sur les plus riches : en 2018, 43,2% des Français paient l'impôt sur le revenu⁶. Les 10% de foyers qui paient le plus d'impôt sur le revenu paient 70% des impôts sur le revenu. **L'impôt sur le revenu n'est donc pas trop élevé en France compte tenu de ce qu'il rapporte par rapport aux autres pays développés et par rapport aux autres impôts. Il peut**

³ Son taux n'évolue pas avec le montant des revenus mais est différent selon le type de revenus.

⁴ Cf. cours de Finances publiques pour une définition précise de l'assiette.

⁵ Cf. cours de Finances publiques pour des développements sur l'impôt sur le revenu. Exemple d'application des taux marginaux de l'imposition sur le revenu des ménages : le taux de 14% ne s'applique qu'aux revenus compris entre 10 065 et 25 659 euros tandis que le taux de 30% s'applique uniquement aux revenus compris entre 25 660 et 73 369 euros, etc.

⁶ En France, le taux d'imposition des revenus des ménages le plus important était de 2% et le taux le plus élevé a été mis en place en 1924 (90% pour la plus haute tranche).

cependant être à des niveaux élevés sur une partie limitée de la population qui peut aboutir à un effet Laffer.

Question 2 : fallait-il supprimer l'ISF ?

Il s'agit d'un impôt inventé en 1981 par la gauche (impôt sur les grandes fortunes), supprimé par Chirac en 1986. En 1988, Michel Rocard remet en place cet impôt. Cet impôt est extrêmement populaire mais soumis à la polémique politique. Emmanuel Macron a remplacé l'ISF par l'IFI. L'**ISF est un impôt sur l'ensemble du patrimoine des contribuables supérieur à 1,3 million d'euros** avec un abattement de 30% sur la résidence principale. En 2017, on comptait 350 000 redevables de cet impôt et leur patrimoine moyen était de 3,2 millions d'euros dans la commune de Strasbourg.

BAREME DE L'ISF EN 2017

Fraction de la valeur nette taxable du patrimoine		Taux applicable
N'excédant pas	800 000 euros	0%
Comprise entre	800 000 euros et 1,3 million d'euros	0,50%
Comprise entre	1,3 millions et 2,57 millions d'euros	0,70%
Comprise entre	2,57 millions et 5 millions d'euros	1%
Comprise entre	5 millions et 10 millions d'euros	1,25%
Supérieure à	10 millions d'euros	1,50%

Arguments pour le maintien de l'ISF :

- L'argument de **solidarité**, d'équité : cet impôt va limiter les inégalités de patrimoine ;
- Il s'agit d'une **rentrée d'argent pour l'Etat**.

Arguments contre le maintien de l'ISF :

- Il générerait de l'**exil fiscal** : cette imposition, conformément à la courbe de Laffer, conduirait à des stratégies d'exil fiscal. Il est difficile de trancher sur cet argument mais on peut faire **deux observations** :
 - o En 2017, lorsque la France avait supprimé l'ISF, aucun autre pays européen n'avait un impôt sur le patrimoine. **Cet argument est d'autant plus pertinent qu'aucun impôt sur le patrimoine n'existe dans le reste de l'Europe** ;
 - o D'après des données de la DGFIP⁷, **l'écart entre départs et retours pour les ménages soumis à l'ISF et/ou l'IFI s'est réduit**.

⁷ Direction générale des finances publiques.

Si l'ISF provoque un exil fiscal, compte tenu du fait que les plus riches contribuent le plus à l'impôt sur le revenu, **alors le maintenir peut avoir des effets contre-productifs pour la réduction des inégalités** ;

- C'est un impôt choquant car **il impose une seconde fois le revenu** : le patrimoine possédé est constitué de l'ensemble des revenus accumulés or ces revenus ont été imposés lors de leur obtention. Dès lors, l'ISF impose une seconde fois et même plus les revenus déjà imposés. Il faudrait peut-être donc augmenter d'autres impôts comme les droits de succession.

Sur un plan strictement économique, **les gains de l'ISF ne sont pas certains** : les recettes fiscales peuvent ne pas compenser les pertes fiscales s'il y a exil fiscal. Sur un plan extra-économique, on peut s'interroger sur la **pertinence d'imposer une seconde fois les revenus** et de ne pas plutôt augmenter les droits de succession (impôts sur des revenus que les personnes bénéficiaires n'ont pas générés).

L'IFI (impôt sur la fortune immobilière) se borne au patrimoine immobilier qui dépasse 1,3 million d'euros (toujours avec l'abattement de 30% sur le lieu de résidence principale). Il s'agit d'une incitation à posséder du patrimoine non-immobilier. On est donc passé de 350 000 contribuables à l'ISF à 133 000 contribuables à l'IFI. On est passé de 5 milliards d'euros de recettes en 2017 pour 2,1 milliards d'euros de recettes en 2018.

LES DROITS DE SUCCESSION EN FRANCE

Les droits de succession s'élèvent en moyenne en France à 3,1% en ligne directe. Ils sont d'autant plus élevés que le donateur et le bénéficiaire ont un lien familial éloigné. Dans le système français, il y a des abattements de 100 000 euros sur les successions proches. Jusqu'en 2007, l'abattement de parent à enfant était de 50 000 euros. 75% des successions étaient exonérées. Nicolas Sarkozy a fait passer l'abattement à 150 000 euros et 95% des successions étaient exonérées d'impôts. François Hollande réduit l'abattement sur les droits de succession à 100 000 euros. Cet abattement est renouvelable tous les 15 ans (s'applique aussi aux donations). Depuis, **ce sont 85% des successions qui ne sont pas taxées. Les droits de succession rapportaient 12,1 milliards d'euros en 2019.**

Question : pourquoi ne pas augmenter les droits de succession ?

Il s'agit d'un **impôt impopulaire** car il est peu connu. Le CREDOC en 2017 demandait aux Français le taux moyen des droits de succession : ils l'estimaient à 22%. Seuls 9% des Français avaient répondu « moins de 5% ». Toujours en 2017, le CREDOC enquêtait sur l'opinion sur la taxation des héritages. Il proposait un choix entre « l'impôt sur l'héritage devrait augmenter car les héritages augmentent les inégalités sociales » et « l'impôt sur l'héritage devrait diminuer car il faut permettre aux parents de transmettre le plus de patrimoine possible à leurs enfants ». Le premier choix a été pris dans 9% des cas (17% en 2011). Les Français n'aiment pas les droits de succession car **ils se sentent concernés par cette question et ne veulent donc pas les voir s'élever.** Il y a peut-être un attachement fort au principe des héritages.

3. Réduire le déficit public pour relancer la croissance ?

Certains économistes libéraux défendent la position selon laquelle une **réduction du déficit public peut stimuler la croissance**. Cette prise de position est totalement opposée à la théorie keynésienne. **Sur un plan théorique**, cette thèse s'appuie sur **2 effets de la diminution des dépenses publiques** :

- 1) **Un effet qui transite par les taux d'intérêts** : cet effet est lié au fait que la réduction des dépenses publiques se traduit par une baisse du taux d'intérêt qui permet de relancer les dépenses privées. Ainsi, l'idée est que **la baisse des dépenses publiques serait plus que compensée par une augmentation de la consommation et de l'investissement** ;
- 2) **Un effet d'anticipation** : il porte sur l'amélioration des anticipations des agents économiques en ce qui concerne l'endettement futur de l'Etat. **La baisse des dépenses publiques génère des anticipations de baisse des impôts qui incitent les agents économiques à augmenter leur demande**. On est à l'inverse de la thèse de l'équivalence ricardienne ici.

Qu'en penser ? On peut citer **3 expériences** régulièrement citées en exemples de **forte réduction du déficit public au début des années 1990 : le Canada, l'Australie et la Suède**. Ces 3 pays ont fait face à des situations économiques très difficiles :

- Le Canada a vécu une récession en 1991 (8,8% de déficit public) ;
- L'Australie a aussi vécu une récession (3,2% de déficit public) ;
- La Suède a connu 3 années de récession entre 1991 et 1993 (11,4% de déficit public en 1993).

Les 3 pays ont pris des **mesures de baisse de déficit considérable**. La Suède a fait partir 150 000 fonctionnaires à la retraite. Le Canada s'est débarrassé d'un fonctionnaire sur cinq. La grande question est alors de savoir les effets sur la croissance. **Dans les 3 cas, le taux de croissance annuel moyen a été positive sur la période 1993-1998** (4% de croissance annuelle moyenne en Australie entre 1994 et 1998).

Ces 3 expériences sont-elles généralisables ? Ces pays sont petits à l'échelle internationale et sont très ouverts. **Si des Etats développés menaient simultanément la même politique de réduction massive des déficits publics, la croissance pourrait en souffrir partout**. Dans ces pays (Suède, Canada et Australie), la grande partie de la demande globale concerne les exportations. **La baisse de la demande intérieure provoque la baisse de la demande publique et conduit alors à un effet récessif moins fort** puisque la demande publique n'est qu'une petite composante de la demande globale. **Le contexte était propice** puisque les clients de la Suède par exemple ne menaient pas ce genre de politique ce qui ne diminuait pas la demande extérieure.

Il y a des **contre-exemples** tout aussi spectaculaires : **l'Italie dans les années 1990**. Pour pouvoir entrer dans la zone euro, l'Italie a dû comprimer son déficit public mais l'a payé par un des plus faibles taux de croissance d'Europe.

Jean-Jacques Rousseau disait : « l'Etat enrichit des fainéants de la dépouille des hommes utiles ». Il voulait réduire le rôle de l'Etat au minimum car il considérait que l'Etat devait seulement se borner à l'éducation civique.

II. La soutenabilité de la dette publique

Il y a différentes **définitions de la soutenabilité de la dette** publique mais il y a une **idée commune** qui est la suivante : le **maintien à terme de la solvabilité de l'Etat et les conditions à remplir pour qu'il en soit ainsi**. Dire qu'un Etat est solvable signifie qu'il peut rembourser ses dettes. **La politique budgétaire est soutenable si elle assure à terme la solvabilité de l'Etat**, c'est-à-dire si elle garantit que la dette ne croitra pas dans des proportions excessives telles que l'Etat ne pourra plus assurer le remboursement.

A. Les conditions de stabilisation de la dette publique

Soit t une année donnée, G_t les dépenses publiques, T_t les recettes fiscales, B_t le montant de la dette publique pour l'année t et i le taux d'intérêt sur la dette publique. **La variation de la dette publique d'une année sur l'autre s'écrit : $B_t - B_{t-1} = G_t - T_t + iB_{t-1}$.**

Le déficit primaire (déficit d'un pays moins la charge d'intérêt) s'écrit alors $G_t - T_t$ et le **déficit global est égal à $G_t - T_t + iB_{t-1}$** . L'équation plus haut nous permet de voir le premier problème de la soutenabilité de la dette : **même si G est égale à T , la dette va continuer de croître. Même si G est entièrement couverte par les impôts, l'Etat doit emprunter pour payer l'intérêt sur l'encours de la dette**. L'Etat doit emprunter de l'argent pour payer ses intérêts. La dette publique tend alors à s'auto-alimenter. Même si un Etat arrive à l'équilibre emploi-ressources, il lui reste des intérêts à payer.

En réécrivant la première équation en proportions du PIB nominal, on obtient :

$$b = b - 1 (1 + i) / (1 + \delta) + g - t$$

$$b = b_{t-1} + (g - t) + b_{t-1} (i - \delta) / (1 + \delta)$$

Avec :

$$b = B_t / Y_t$$

$$b - 1 = B_{t-1} / Y_{t-1}$$

$$g = G_t / Y_t$$

$$t = T_t / Y_t$$

$$\delta = (Y - Y_{t-1}) / Y_{t-1} \text{ qui est le taux de croissance du PIB nominal}$$

Pour que la dette soit stabilisée, on doit avoir $b = b_{t-1}$. **La condition de stabilisation de la dette publique est donc la seconde équation avec $b = b_{t-1}$:**

$$t - g = b (i - \delta) / (1 + \delta)$$

On obtient **3 solutions** :

- $i > \delta$: l'Etat doit alors dégager un excédent primaire pour stabiliser la dette (sans quoi $t - g$ est inférieur au terme de droite de l'équation) ;
- $i = \delta$: il y a stabilisation de la dette publique si $t = g$. On peut la stabiliser si on est à l'équilibre ;
- $i < \delta$: il y a stabilisation de la dette publique même avec un déficit primaire.

Ainsi, **la contrainte de stabilisation de la dette publique dépend fondamentalement de la différence entre le taux d'intérêt i et le taux de croissance nominal δ ainsi que du ratio b (dette publique par rapport au PIB).**

B. Faut-il réduire la dette publique en France ?

En 2019, le ratio dette publique / PIB de la France était de 98,1%. Le déficit public était de 72,8 milliards d'euros. En 2020, le déficit public devrait être de 248 milliards d'euros. **En 2009, le déficit de la France était de 7,2% contre 11% en 2020**. Les dépenses publiques françaises représentent actuellement 55,6% du PIB soit le niveau le plus haut dans l'UE (moyenne de 46,7%). L'Allemagne dépense l'équivalent de 45,4% du PIB. En ce qui concerne les recettes publiques, la France est le 2^e pays qui perçoit le plus de fonds en Europe derrière le Danemark avec l'équivalent de 52,6% du PIB. Ces chiffres ne sont pas forcément gênants en soi, ils peuvent très bien relever d'un choix de société.

Dans l'UE, 15 pays ont un excédent public tandis qu'une douzaine ont un déficit public. Celui de la France est le 2^e le plus important d'Europe derrière la Roumanie.

1. La dette en France est-elle trop élevée ?

Il faut comparer le chiffre de la dette en temps et en espace. Commençons par une comparaison dans le temps. Le ratio dette/PIB est d'actuellement 98% aujourd'hui. Il était de 21% en 1978 (72,8 milliards d'euros de dette à l'époque). **Dans le temps la réponse est donc oui**. Si l'on compare dans l'espace, l'Allemagne avait un ratio dette/PIB comparable au nôtre en 2007 (environ 64%). Ce taux a arrêté d'augmenter en 2010 (82,4% en 2010) pour arriver à 59,8% en 2019. Le Japon et l'Italie sont largement au-dessus de la France avec des ratios de respectivement 237,7% et 134,8%. On peut aussi noter que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Espagne et le Portugal sont au-dessus ou proche de la France en 2019. **Dans l'espace, la France n'est donc pas si endettée.**

2. Pourquoi une dette publique importante est-elle problématique ?

Plusieurs raisons :

- D'abord, il y a un **coût de la charge de la dette** : l'Etat doit payer des intérêts chaque année. Pour 2019, les intérêts que la France a payés représentait 40,3 milliards d'euros soit 9% des dépenses de l'Etat en 2019 (3^e poste de dépense de l'Etat après l'éducation et la défense) ;
- Cela **laisse une dette aux générations futures** : en laissant une dette plus importante aux autres, cela **réduit la marge de manœuvre d'endettement des générations futures** ;
- Les **arguments libéraux** : la dette publique évince les dépenses privées en favorisant une hausse des taux d'intérêts et en favorisant une éviction intertemporelle ;

- **Le risque de faillite de l'Etat à terme.**

3. Que signifie le défaut d'un Etat ?

Les niveaux élevés de dette publiques des Etats européens font que la faillite d'un Etat européen n'est pas impensable.

Comment se définit le **défaut d'un Etat** ? **Lorsqu'un Etat ne rembourse pas tout ou partie de sa dette selon l'échéancier initialement prévu, il est en défaut.** L'Etat rééchelonne ou efface tout ou partie de sa dette. Un Etat qui fait défaut est un Etat qui ne respecte pas ses engagements.

Quand survient le défaut d'un Etat ? Le défaut d'un Etat survient **quand un Etat n'a plus la capacité ou la volonté de rembourser ses dettes.** Le cas le plus général est constitué par la **capacité** : elle implique que l'Etat doit être capable d'obtenir des emprunts qui lui permettent de rembourser sa dette s'il ne peut pas rembourser de façon immédiate la dette qui arrive à maturité. Concrètement, un **Etat fait défaut le jour où il ne trouve plus de prêteur et ainsi ne peut plus d'une part rembourser sa dette antérieure et d'autre part financer son déficit public courant.** La France emprunte des fonds depuis des décennies : soit elle peut rembourser les anciens prêts en dégagant des fonds, soit elle s'endette encore pour les rembourser. La France ne fera pas faillite tant que des prêteurs sont prêts à lui prêter de l'argent. Tant que l'on fait confiance à la France, elle n'a aucune difficulté à trouver des prêteurs. Qu'est-ce qui fait qu'on fait confiance à un Etat ? La prospérité économique de l'Etat entre en jeu, tout comme la capacité de l'Etat à prélever les impôts. Le fait de savoir si le pays est stable politiquement est aussi un facteur qui influence la décision des prêteurs. **La volonté signifie qu'un défaut peut parfaitement être volontaire : un Etat peut très bien avoir la capacité de rembourser ses dettes mais ne pas le faire car il est souverain.** La décision de rembourser ou non ses dettes repose sur une **approche coûts-bénéfices** qui implique de prendre en compte les conséquences de ne pas rembourser ses dettes. En 2008, l'Equateur avait effacé une partie de la dette.

En quoi le défaut d'un Etat diffère-t-il de celui d'une entreprise ? Quand une entreprise ne peut plus rembourser ses dettes, elle est généralement mise en liquidation (l'ensemble des actifs de l'entreprise est liquidé pour rembourser les créanciers). La différence avec un Etat est énorme et est liée à un fait majeur : l'Etat est souverain. **Quand un Etat décide de ne plus rembourser sa dette, il ne paie simplement plus sa dette et les créanciers ne peuvent pas mettre en liquidation l'Etat pour récupérer leur dette.** Très concrètement, les créanciers ne peuvent pas exécuter le remboursement de leurs créances devant un tribunal comme ils peuvent le faire avec une entreprise.

Le défaut d'un Etat est-il déjà arrivé dans l'histoire ? Cela arrive tout le temps. Reinhart et Rogoff estiment qu'entre 1975 et 2006, il y a eu 71 défauts souverains dont le plus connu est celui de l'Argentine en 2001 mais il y a aussi eu la Russie en 1998. En 1830, la moitié des pays du monde se trouvaient en défaut d'après ces deux chercheurs. La France a connu 8 défauts entre 1500 et 1800 et son dernier défaut souverain date de 1812. Par rapport à la confiance faite à la France, ils précisent que seuls la France et le Royaume-Uni n'ont pas fait défaut depuis deux siècles en Europe.

Comment se passe un défaut dans la pratique ? Un Etat ne rembourse plus ou restructure (modification des conditions de remboursement : échelonnement ou modification de la valeur à rembourser) une partie de sa dette soit de façon unilatérale, soit après un accord plus-ou-moins consenti avec les créanciers. Dans les deux cas, les créanciers perdent de l'argent. Il y a souvent des restructurations et non des défauts totaux ni même partiels. En 2001, l'Argentine a converti ses dettes

en pesos puis a dévalué le peso comparativement au dollar (monnaie dans laquelle ses dettes étaient libellées au départ) : c'est une restructuration de la dette.

Quelles sont les conséquences du défaut ? Il y a u moins quatre conséquences (diplomatiques et économiques)

1. **La menace militaire pour faire payer les pays endettés** : des puissances coloniales sont intervenues pour réclamer le remboursement des dettes. Le Royaume-Uni est parfois intervenu comme en Egypte en 1882 et les Etats-Unis ont envahi Haïti en 1915 pour réclamer le remboursement de ses dettes. Aujourd'hui cela semble anachronique ;
2. **La mise au ban des nations** : le pays en défaut devient un paria. Le pays peut être exclu d'organisations internationales ;
3. **La saisie d'actifs** : un pays est souverain mais hors de son sol, les actifs du pays débiteur peuvent être saisis. Par exemple, si la France fait défaut, les autorités britanniques peuvent saisir tous les actifs français sur leur sol ;
4. **Les difficultés pour obtenir de nouveaux prêts** : si la France se met en défaut, elle ne pourra plus obtenir, dans les prochaines années, des prêts pour financer sa dette. A court-terme, cela signifie immédiatement l'impossibilité de pouvoir faire des déficits publics. A moyen-terme, cela signifie l'impossibilité de creuser un déficit public en cas de récession : le pays perd le contrôle du déficit comme mécanisme keynésien de résolution de la crise.

III. La gestion de la dette publique

Chapitre 3 – La politique monétaire

Chapitre 4 – La politique de redistribution